

Un bigame - faussaire devant la Cour d'Assises du Nord

(Suite de la première page)

Rentré après la guerre dans son pays d'origine, Verhoeven récidiva avec sa femme à Anvers et à Bruxelles.

UNION LIBRE EN BELGIQUE

A la fin de l'année 1931, des dissensions éclatèrent entre les deux époux, l'accusé se sépara de sa femme. Six mois après, il la retrouva à Anvers et lui demanda de reprendre la vie commune. Bien que sa femme eût accepté, Verhoeven ne donna pas suite à ce projet et les deux époux ont depuis cette époque toujours vécu séparés.

REMARIAGE EN FRANCE

L'exercice de sa profession l'amena à Valenciennes. A la fin de l'année 1925, il y noua des relations avec une demoiselle Marguerite Duchemin, alors âgée de 20 ans, à laquelle il se présenta sous le nom de Joseph Buttner. La demoiselle Duchemin devint bientôt enceinte de ses amours et Verhoeven décida de l'épouser. Il fit alors délivrer par la Mairie de Liège, acte de naissance de Buttner Joseph-Ferdinand, frère de son amie. Sur la présentation de cet acte d'état civil, il fit à Valenciennes une déclaration de domicile, une demande de pièces d'identité d'état civil et fut autorisé à son futur mariage avec Marguerite Duchemin. Il fut élu, le 11 mai 1926, son beau-père de Buttner contracta mariage avec cette jeune fille devant l'officier de l'état civil de Valenciennes ; au bas des actes originaux de l'acte de mariage, sur les registres de la Mairie, il apposa la fausse signature de Joseph Buttner.

INCONSTANCE

Il demeura quelques mois à Valenciennes avec sa nouvelle femme, ne retournant que très rarement à Lille, pour recevoir son amie Catherine Buttner, à laquelle il envoyait des subsides de moins en moins élevés. Celle-ci, avant appris que son amant vivait à Valenciennes avec une autre femme, vint le voir le 30 août 1926, pour lui demander de reprendre la vie commune. Verhoeven la présente à sa femme comme étant sa sœur. Le lendemain de cette visite, il quittait Valenciennes pour aller vivre à nouveau avec Catherine Buttner, abandonnant sa femme qui devait, quelques semaines après, mettre au monde un fils.

LES TRIBULATIONS JUDICIAIRES DU BIGAME

Verhoeven, contre lequel une information a été ouverte sur la plainte de sa seconde femme pour bigamie et pour faux en écritures publiques, a été arrêté à Béthune, le 4 février 1931. Il a passé des heures complètes en se bornant à alléguer que la famille de Marguerite Duchemin aurait fait pression sur lui pour qu'il contractât sa seconde union. Les renseignements recueillis sur l'accusé à Béthune et à Anvers en dernier lieu, ne se concilient pas avec les déclarations de Verhoeven, qui prétend que le mariage de sa seconde femme ne fut pas défavorable. Verhoeven a toutefois été condamné à trois reprises différentes : le 9 janvier 1918 à 3 mois d'emprisonnement pour vol et le 30 juillet de la même année à 6 mois d'emprisonnement pour tromperie et pour vol par le tribunal de Duisbourg. Le 15 mars 1929, il a été condamné, lui a infligé par défaut, le 23 mars 1929, une peine de 5 années de réclusion et de 30 francs d'amende pour faux en écritures et pour abus de confiance. A l'occasion de cette condamnation, Verhoeven fait l'objet d'une demande d'extradition de la part du gouvernement belge.

L'AUDIENCE

L'audience qui amène Verhoeven devant la Cour d'Assises tient du vaudeville et de l'opérette légère. On imagine fort bien ce grand garçon qui fait des antiphrases, s'arrête devant des couples et cherchant une issue convenable dans l'imbroglio qu'il a créé, avec un savoureux accent bruxellois, il comble de compliments la police à Anvers, il arrive à être employé en qualité d'interprète, dans une usine à grenades, à Duisbourg (Allemagne). C'est là qu'il fit la connaissance de sa première femme Marie Van Immerseel. On sait que la fin de miel fut d'assez courte durée. Verhoeven n'aimait guère sa femme ; il ne s'en sentait pas et déclare en outre qu'elle avait une maladie qui le décida à l'éloigner d'elle. La séparation semble ne l'avoir ému ni l'un ni l'autre. Il ne se sent plus aimé et n'est point cherché à se revoir. Il en est autrement de Catherine Buttner, l'illustre qui elle, a pris le cœur de son Jean. Quant à la troisième, Marguerite Duchemin, Verhoeven dit l'avoir rencontrée à Valenciennes, dans une promenade. Elle n'était point farouche ; elle accepta la consommation offerte dans un café et, quelques jours plus tard, la consommation de Catherine Buttner, l'illustre qui elle, a pris le cœur de son Jean. Mais voici que cette liaison eut des conséquences :

LE CONFLIT DU TEXTILE

Le Troisième Congrès de la Mutualité de Calais

La journée nationale de propagande en faveur de l'alcool de betterave

L'ACCORD CONCLU SUR LE MORATOIRE

COUR D'APPEL DE DOUAI

(Suite de la première page)

Verhoeven, qui s'était présenté sous le nom de Joseph Buttner, affirme que le père de sa deuxième femme est mort de la peste.

LES TROIS FEMMES

Quatre témoins dans cette affaire : les deux femmes de l'accusé, la maîtresse et l'un des beaux-pères. C'est Marie Van Immerseel qui paraît la première. Sans éclat, sans amertume, elle évoque son premier roman d'amour qui semble découvert que son mari était marié, pour une fois sans souci de sa première femme. Mais cette malicieuse, c'est mon mari qui me l'a donnée, dit-elle. Elle ne nie pas avoir été malade. Mais cette malicieuse, c'est mon mari qui me l'a donnée, dit-elle. Elle ne nie pas avoir été malade. Mais cette malicieuse, c'est mon mari qui me l'a donnée, dit-elle. Elle ne nie pas avoir été malade.

Une condamnation

Le Tribunal correctionnel de Lille a jugé hier Victor Zoukiski, 40 ans, manœuvre, à Roubaix, qui le 10 juin, vers une heure du matin, était surpris, près des barrières de la ville, par des manifestants, jetés des pierres dans la direction des gardes mobiles.

Dix jours de chômage dans les usines textiles de Seclin

Depuis quelques jours, la population ouvrière travaillant dans les usines textiles de Seclin, a été avisée par des avis placés sur les portes des ateliers, chassés de leur travail.

Les fabriques de bobines d'Hasnon et de Millonfosse ne fermeront pas leurs portes

Dans notre numéro de vendredi, nous indiquions que plusieurs fabriques de bobines étaient à la veille de fermer leurs portes à la suite de la grève de Roubaix-Tourcoing. Notre information a été émise par M. Ernest COUTEAUX, conseiller général et Louis LOUIS, députés.

GRAVES INCIDENTS EN CORÉE

De sérieux désordres se sont produits à Séoul et à Chemulpo. Hier soir, une centaine de Coréens commencent à piller quelques boutiques chinoises à Chemulpo, plusieurs milliers de leurs compatriotes se sont joints à eux.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Dimanche 5 juillet 1931. — Soleil ; lever à 6 h. 15 ; coucher à 19 h. 50. Lune ; lever à 22 h. 53 ; coucher à 9 h. 26. Aujourd'hui : 51°Zéou, Demain : 51°Zéou.

UNE CLINIQUE UROLOGICALE A CALAIS

Et l'on passe aussitôt par achèvement technique à la grosse question du jour : l'installation d'une clinique urologique mutualiste à Calais.

Un programme d'aujourd'hui

A 10 h. 30, grand salon de l'Hôtel de Ville, réception des autorités mutualistes et remise du drapeau à l'Union Mutuelle des Femmes de Calais.

LE DRAME ÉTRANGE DE LONGPRÉ-LES-CORPS-SAINTS

Le mari de la victime INCLUPÉ D'ASSASSINAT. Nos lecteurs se souviennent de la scène tragique qui se déroula la nuit du 23 au 24 juin, dans une maison de Longpré-les-Corps-Saints, par les époux Courlin.

MORT DU DUC D'AOSTE

Le duc d'Aoste est décédé hier, à 12 h. 30, à Turin, à l'âge de 73 ans. La dernière nuit avait été agitée et vers 5 h. 30 les forces ont abandonné le malade qui l'on dit souffrait avec des douleurs.

LE 1er SALON DES ROSATI DE LA THIÉRACHE

Le 1er Salon des Rosati de la Thiérache, organisé au concours de l'Éclairage, aura lieu à Hironson du 15 au 30 août prochain.

MEFAIT DE LA Foudre

La foudre est tombée place Kléber, à Strasbourg, sur un grand immeuble, abîmant une centaine de bureaux, ainsi qu'un café-concert.

UN DÉPUTÉ BELGE DEMANDE L'EXPULSION DU DUC DE GUISE

Dans un discours qu'il a prononcé à la séance du 23 juillet, M. Léon Jaumais a appelé le jour où 100.000 hommes se réuniraient place de la Concorde, pour envahir le Parlement, mettre au pouvoir le duc de Guise.

LE MARI DE LA VICTIME INCLUPÉ D'ASSASSINAT

Nos lecteurs se souviennent de la scène tragique qui se déroula la nuit du 23 au 24 juin, dans une maison de Longpré-les-Corps-Saints, par les époux Courlin.

MORT DU DUC D'AOSTE

Le duc d'Aoste est décédé hier, à 12 h. 30, à Turin, à l'âge de 73 ans. La dernière nuit avait été agitée et vers 5 h. 30 les forces ont abandonné le malade qui l'on dit souffrait avec des douleurs.

LE 1er SALON DES ROSATI DE LA THIÉRACHE

Le 1er Salon des Rosati de la Thiérache, organisé au concours de l'Éclairage, aura lieu à Hironson du 15 au 30 août prochain.

MEFAIT DE LA Foudre

La foudre est tombée place Kléber, à Strasbourg, sur un grand immeuble, abîmant une centaine de bureaux, ainsi qu'un café-concert.

UN DÉPUTÉ BELGE DEMANDE L'EXPULSION DU DUC DE GUISE

Dans un discours qu'il a prononcé à la séance du 23 juillet, M. Léon Jaumais a appelé le jour où 100.000 hommes se réuniraient place de la Concorde, pour envahir le Parlement, mettre au pouvoir le duc de Guise.

LE MARI DE LA VICTIME INCLUPÉ D'ASSASSINAT

Nos lecteurs se souviennent de la scène tragique qui se déroula la nuit du 23 au 24 juin, dans une maison de Longpré-les-Corps-Saints, par les époux Courlin.

MORT DU DUC D'AOSTE

Le duc d'Aoste est décédé hier, à 12 h. 30, à Turin, à l'âge de 73 ans. La dernière nuit avait été agitée et vers 5 h. 30 les forces ont abandonné le malade qui l'on dit souffrait avec des douleurs.

LE 1er SALON DES ROSATI DE LA THIÉRACHE

Le 1er Salon des Rosati de la Thiérache, organisé au concours de l'Éclairage, aura lieu à Hironson du 15 au 30 août prochain.

MEFAIT DE LA Foudre

La foudre est tombée place Kléber, à Strasbourg, sur un grand immeuble, abîmant une centaine de bureaux, ainsi qu'un café-concert.

LA JOURNÉE NATIONALE DE PROPAGANDE EN FAVEUR DE L'ALCOOL DE BETTERAVE

Après le déjeuner, ce fut encore MM. Pelletier, Corne, président de la S. A. de Montreuil, Roubaix, président du Conseil d'Administration de la distillerie de Verton, Montreuil, président de la C. G. P. B., Scailleur, Barthe, Courtois, député des Ardennes, Cadot, député-maire de Brusy, Délestage, député, qui, tour à tour, parlèrent en faveur du Carburant national ; nouveau produit pour le chauffage, alimentant près de 200 autos, permet, aux consommateurs, après un circuit d'une cinquantaine de kilomètres, de dire combien ils étaient satisfaits du résultat obtenu.

LES PERSONNALITÉS PRÉSENTES

Nombreuses furent les sympathies qui apparurent les honorables membres de tous les coins de la région (voire belle de la France tout entière), et parmi les plus remarquables, nous citerons : MM. Le Gentil, président de la Chambre d'Agriculture du Pas-de-Calais ; Dupont, maire de Montreuil ; Delestage, député des Ardennes, Cadot, député-maire de Brusy, Délestage, député, qui, tour à tour, parlèrent en faveur du Carburant national ; nouveau produit pour le chauffage, alimentant près de 200 autos, permet, aux consommateurs, après un circuit d'une cinquantaine de kilomètres, de dire combien ils étaient satisfaits du résultat obtenu.

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES MUTILÉS ET RÉFORMÉS DE LA GUERRE, DU NORD

Le Comité départemental des mutilés et réformés de la guerre du Nord est réuni en assemblée plénière à la Préfecture, le samedi 4 juillet, à 15 heures, sous la présidence de M. Louis Boulard, secrétaire général du Nord, assisté de M. Cassel, secrétaire général du comité départemental.

UN AGENT D'AFFAIRES VERTUEUX A BERGHIÈRES

Leon Desmet, 32 ans, s'était installé agent d'affaires à Bergnières, il promettait à ses éventuels clients des profits intéressants dans le négoce des titres. Ses clients furent en nombre et il gagna de beaux sous. Mais il fut découvert par la justice.

LE PILLAGE D'UN ENTREPOT DE VINS A BILLY-BERCLAU

Employé à ses moments perdus chez M. Dreton, négociant en vins de Billy-Berclau, un galeux de nom, Clément, a été surpris par la justice en train de dérober des bouteilles de liqueurs et d'alcool et cela avec la complicité de ses amis.

DES RÉCOMPENSES DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE D'ENCOURAGEMENT AU BIEN

LIVRES. — Prole. — Médaille de vermeil. — Mme de Longueville, Amiens. Médaille d'argent. — M. Demulier, à Desvres. Médaille de vermeil. — M. Gouis, à Valenciennes. Médaille de bronze. — Mlle Blanche Desme, Boulogne-sur-Mer ; M. Gabriel Biondieu, Sedan ; M. Albert Dajon, Saint-Quentin ; M. Georges Goliard, à Valenciennes.

MARYSE BASTIÈRE A QUITTÉ MOSCOU POUR PARIS

L'aviatrice Maryse Bastière est repartie de Moscou pour Paris, hier, à 5 heures. Son départ, elle a exprimé sa profonde reconnaissance à l'Association (Association de volontaires pour la propagande de l'aviation) pour le concours qui lui a été prêté lors de son raid sur Moscou. Elle a également remercié l'aviatrice vient d'établir un nouveau record mondial de vol sur avionnette en parcourant 3.100 kilomètres de Paris à Nijni Novgorod en 30 heures sans escale.

UNE ESCADRE ANGLAISE A KIEL

Pour la première fois depuis 1911, des navires de guerre anglais ont mouillé hier matin, dans le port de Kiel. Il s'agit de la deuxième escadre de croiseurs qui, revenant d'une assez longue croisière dans le Baltique, a fait relâche pour quelques jours dans le grand port de guerre allemand.

LE 1er SALON DES ROSATI DE LA THIÉRACHE

Le 1er Salon des Rosati de la Thiérache, organisé au concours de l'Éclairage, aura lieu à Hironson du 15 au 30 août prochain.

TENTATIVE DE VOL A LA TIÈRE A DUNKERQUE

La dame Pochin, mariée, faisait des commissions au marché de la place de la République à Dunkerque lorsqu'elle aperçut qu'on fouillait dans son sac. Elle se précipita et vit un sac rempli de bijoux. Elle se précipita et vit un sac rempli de bijoux.

LA CONTREBANDE

Poursuivi pour avoir transporté en auto du tabac de fraude, Privat, Deloigne, 32 ans, de Masurel, et Joseph Vaino, 30 ans, chauffeur d'auto, ont été, à Valenciennes, le premier condamné à six mois de prison, le second condamné à deux ans de prison et 1.274 francs d'amende.

UN AGENT D'AFFAIRES VERTUEUX A BERGHIÈRES

Leon Desmet, 32 ans, s'était installé agent d'affaires à Bergnières, il promettait à ses éventuels clients des profits intéressants dans le négoce des titres. Ses clients furent en nombre et il gagna de beaux sous. Mais il fut découvert par la justice.

LE PILLAGE D'UN ENTREPOT DE VINS A BILLY-BERCLAU

Employé à ses moments perdus chez M. Dreton, négociant en vins de Billy-Berclau, un galeux de nom, Clément, a été surpris par la justice en train de dérober des bouteilles de liqueurs et d'alcool et cela avec la complicité de ses amis.

ACCIDENT D'AUTO A LILLE

Mlle Suzanne Christian, de Lille, qui passait en auto au carrefour de la rue de Valenciennes et de la rue de Valenciennes, renversa M. Detroy, président de la « Base-Cour Familiale ». Le Tribunal correctionnel a condamné Mlle Christian à 16 fr. d'amende et accordé à M. Detroy, partie civile, 600 francs de dommages-intérêts.

LES EXPLOITS DU MATELOT EN BORDE

Eugène Lacourt, marin cancalais, se trouvait à Dunkerque, attendant un embarquement. Un chien, accompagné du chien de son logeur, l'accosta dans les environs de la rue des Casernes de la Marine et le seul qui lui resta. Or, Firmin eut bientôt une passion. Un matin qu'il lisait dans les bols le chevaleresque « Mariage de Roland » de la « Légende des Siècles », un cavalier apparut dans la clairière, un cavalier d'une grâce si virile, d'une beauté si ardente et si fraîche que, pendant un instant, Firmin fut vraiment l'impression que le neveu de Charlemagne lui-même venait de surgir devant lui.

GUIDE ILLUSTRÉ DE MASSON

Le plus complet et le plus pratique. Couverture rouge.

Le Spectre du Passé

par Guy de Lusignères

Résumé des précédents feuilletons

Orgheline, la belle Rolande de Pierrefeu villageoise à Saint-Raphaël en compagnie de sa tante la marquise de Pierrefeu. La grande beauté de Pierrefeu, qui attire les hommages de nombreux soupçons, mais elle reste indifférente.

Arrivé à Saint-Raphaël, un jeune capitaine de cavalerie d'Afrique. Les deux jeunes gens s'éprennent l'un de l'autre. Lorsque l'officier déclare à Rolande qu'il est le comte de Signe, la jeune fille pousse un gémissement et s'évanouit.

A Lussan, le fermier Donat Vouret bastille à l'épave de sa femme bien aimée.

Certes, il se représentait mal une mar quise, mais le terme lui avait plu, il le trouvait gracieux, adapté à la jeune fille aux mains blanches et, quand il retourna dans sa ferme, le souvenir de la blonde au teint et aux cheveux roules de poudre le poursuivait dans sa demeure rustique. Bien sûr qu'elle ne voudrait jamais l'épouser, quitter la boutique où elle trépassait un peu de dame pour venir dans une ferme soigner les bêtes.

Et c'était elle qui, un jour d'hiver, par un temps de pluie, passant en voiture

devant la maison, s'était arrêtée et était descendue, avec sa coiffe de velours, elle avait dit : « Ça va-t-il ? » et elle avait laissé passer la bourrasque. Lui, surpris, confondu, s'empêtrait gauchement, faisant chauffer du lait et Sylvie, examinant la maison d'un coup d'œil, disait finalement à sa sœur :

— C'est toi, Victorie, je ne me déplaçais pas.

Quand il se rappela cette scène. Vouret avait encore un éblouissement. La surprise lui avait donné de la hardiesse, il avait parlé, il avait déclaré son amour et, au printemps suivant, il amenait chez lui cette jeune épouse si fraîche, si mince et si courtoise.

Et, maintenant, on disait qu'elle allait mourir !

D'un bond aveugle il rentra chez lui, courut vers l'étable, se pencha sur la malade. Oui, elle était bien pâle et les paupières bleuâtres étaient froissées, fatiguées. Pauvre Sylvie, elle le regardait et murmurait :

— Va me chercher les enfants.

Depuis la naissance du petit dernier elle ne les avait guère demandés, car ils la fatiguaient, aussi cette requête glaça le cœur du fermier. Si elle demandait, sans raison apparente, au milieu de la journée, à voir ses enfants, c'est qu'elle sentait en elle-même une raison majeure et terrible pour souhaiter leur venue. Donat se pencha sur la malade et répéta, terrifié :

— Pourquoi veux-tu maintenant ?

— Elle est pâle de ce pauvre visage convulsé, pleuré de l'avenir de cet homme qui, sans lui de ressources — sa femme

était hypothéquée — allait se trouver avec cinq enfants. Elle chercha dans sa faiblesse un moyen de le consoler et se força à sourire en disant :

— Une lubie, tu sais, j'ai toujours été capricieuse !

Il respira. Il voulait croire et alla chercher les enfants. Ils jouaient dans la grande cour s'entassant le bled doré et ils ne soulaient pas interrompre leur plaisir. Ce fut presque par l'oreille que Donat les amena près de la mère.

— Elle posa sa main pâle et tremblante sur leurs têtes et ses yeux se remplirent de larmes. Puis, elle regarda son mari et dit :

— Mon pauvre homme, comme je vais te donner du tourment !

Puis, tandis qu'il écoutait prostré, elle dit :

— Tu sais, je ne veux pas qu'on me mette un drap tout neuf pour... M. bas. Il faut les garder. Tu trouveras dans le bas de l'armoire un drap raccommodé, bien blanc, cela me suffira, tu comprends.

Il enfouit la tête dans la couverture, elle reprit :

— Ah si j'avais un peu de force je te recommanderais ton paletot pour l'enterrer. Mais oui, mon pauvre homme, je ne veux pas que tu aies l'air malade !

Ces humbles recommandations, comme elles prenaient un sens tragique au sein de la mort, comme elles trahissaient le dévouement de cette femme frêle qui mourait pour avoir travaillé « plus qu'une forte » ! Elle s'inquiétait jusqu'au bout des mens et, quand le dîner la nuit, s'é-

tail encore à eux qu'elle pensait, poursuivie jusque dans l'agonie par une certaine paire de draps qu'elle ne voulait pas quitter, elle se sentait envahie par un café-concert.

— Enfin la fièvre l'emporta et, au matin, le fermier se trouva seul, entouré de ses cinq enfants à qui sa belle-mère, en soupirant, recommandait d'être sages.

Il le furent du reste, mais en revenant de l'enterrement, fatigués par cette longue contrainte, ils retourneront jouer dans la grande cour, sans même se souvenir de la mort de Sylvie ? Une haine involontaire s'accumula dans le cœur de Donat contre l'inconnu. De celui-là, il se séparait de grand cœur. Du reste, il ne pouvait soigner cinq enfants et s'aurait-il le moyen d'avoir une bonne ?

Autrefois la misère avait le sourire de Sylvie lui semblait presque doux. Mais maintenant ? Heureusement la réalité avait été assez bonne et paraissait au plus pressé, mais le propriétaire n'allait-il pas augmenter le loyer de sa ferme ? Cinq enfants ! N'était-il pas déjà plus juste que ce fût ce petit qui s'en allait au lieu de sa mère !

Il lui jetait un regard lourd et, soudain, sans se rendre compte, une suite de grands cris déchira le silence nocturne de

lui et un appel sinistre lui fit dresser les cheveux sur le crâne :

— Au feu ! au feu !

— Où cela ? Il regarda autour de lui. Non rien ne brûlait dans la maison. Il bondit dehors et un cri rauque lui rappa la gorge : la grange pleine de bled commença à flamber !

Il n'était pas assuré. Où trouver de l'eau alors que la citerne était presque épuisée et trop éloignée ? Ces incendies de granges, avec leur rapidité foudroyante. Le feu à ce genre-là, c'était la ruine totale, irrémédiable, la misère.

Avec la rapidité d'un éclair vint pensée se croiser dans le cerveau de Donat : tout à l'heure n'avait-il pas souhaité la mort de son dernier-né ? Ce malheur était-il châtiement. Alors un cri jaillit vers le ciel. Mon Dieu, sauve-moi, j'ai mon enfant ! Pardon !

Et un miracle s'accomplit, si prompt que Donat en demeura cloué sur place, entouré par la bande criarde de ses enfants.

Un feu d'eau noyait la mince colonne de fumée, l'ensevelissant, arrêtait l'incendie. Vingt minutes plus tard, le danger était conjuré et les pertes insignifiantes.

Ce n'était pas absolument un miracle, du reste.

Le grange de Donat Vouret s'accablait à une grande propriété et, à ce moment, le soleil avait presque tourné, le jardinier, armé de sa lance, arrosait les pelouses.

Or, le feu mis par les allumettes des petits Vouret avait immédiatement jailli par une tulle qui manquait au toit. Le

Jardinier l'aperçut donc de suite ; d'instinct, il dirigea le jet d'eau sur l'origine et l'incendie étant à peine à son début, avait pu être maîtrisé.

Donat Vouret était sauvé de la ruine et il n'était pas obligé de croire maintenant que c'était dû à l'intercession de son dernier-né, de ce Firmin que, dès lors, il considéra comme un enfant prédestiné.

Du reste à partir de ce moment une certaine prospérité schut à Donat ; belles récoltes, avances accordées par le propriétaire, petits bénéfices inattendus, chaque année ; Donat souriait mystérieusement et, posant sa main sur la tête fine de l'enfant disait, d'un air sibyllin :

— Ce petit-là, voyez-vous, c'est un porte-bonheur. Je sais ce que j'en fais. Non rien ne brûlait dans la maison. Il bondit dehors et un cri rauque lui rappa la gorge : la grange pleine de bled commença à flamber !

Il n'était pas assuré. Où trouver de l'eau alors que la citerne était presque épuisée et trop éloignée ? Ces incendies de granges, avec leur rapidité foudroyante. Le feu à ce genre-là, c'était la ruine totale, irrémédiable, la misère.

Avec la rapidité d'un éclair vint pensée se croiser dans le cerveau de Donat : tout à l'heure n'avait-il pas souhaité la mort de son dernier-né ? Ce malheur était-il châtiement. Alors un cri jaillit vers le ciel. Mon Dieu, sauve-moi, j'ai mon enfant ! Pardon !

Et un miracle s'accomplit, si prompt que Donat en demeura cloué sur place, entouré par la bande criarde de ses enfants.

Un feu d'eau noyait la mince colonne de fumée, l'ensevelissant, arrêtait l'incendie. Vingt minutes plus tard, le danger était conjuré et les pertes insignifiantes.

Ce n'était pas absolument un miracle, du reste.

Le grange de Donat Vouret s'accablait à une grande propriété et, à ce moment, le soleil avait presque tourné, le jardinier, armé de sa lance, arrosait les pelouses.

Or, le feu mis par les allumettes des petits Vouret avait immédiatement jailli par une tulle qui manquait au toit. Le

perdu deux de leurs enfants, emportés par le coup.

Mais, tout ostracisme à un terme et, bientôt, le château s'anima des fêtes données par le comte Gaston et son fils, le seul qui lui resta.

Or, Firmin eut bientôt une passion. Un matin qu'il lisait dans les bols le chevaleresque « Mariage de Roland » de la « Légende des Siècles », un cavalier apparut dans la clairière, un cavalier d'une grâce si virile, d'une beauté si ardente et si fraîche que, pendant un instant, Firmin fut vraiment l'impression que le neveu de Charlemagne lui-même venait de surgir devant lui.

C'était le jeune comte.

De ce matin-là datait son amour pour Henri de Signe. Une grande et pure tendresse, un attachement viril pour ce vaillant, ce héros, ce chevalier français, comme en furent pour son aïeux certains preux du Moyen Âge, comme les maréchaux de l'Empire aiment leur Empereur et se faisaient leur tour pour lui.

Henri était le seul héritier des Signe qui avaient déjà perdu deux enfants et ne devaient plus en avoir à cause de l'état de santé de la comtesse. Aussi le père et la mère s'efforcèrent-ils en qui d'abandonner tout ce qui était antique et illustre lignée.

Dès sa petite enfance, Henri avait la silhouette élégante et fière des pages de la Renaissance. A douze ans, avec ses boucles brunes, ses grands yeux français de Louis XIII, le comte de son temps, il ressemblait à Louis XIII.